

home

Le magazine des locataires d'Alcéane - N°2 / Automne 2010

NOUVELLE RÉSIDENCE

«Zampa»,
figure de proue
d'Alcéane



Paul Signac, Le Déport, 13 juin 1930. Aquarelle, Collection particulière

SIGNAC

LES PORTS DE FRANCE

LE HAVRE
MUSÉE MALRAUX

16 OCTOBRE 2010
16 JANVIER 2011

Exposition d'intérêt national

MUSÉE MALRAUX : PROFITEZ-EN !

ENTRÉE GRATUITE

- en permanence pour les moins de 26 ans
- le premier samedi de chaque mois pour tous
- en permanence pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA

TARIF RÉDUIT

3 € pour les familles nombreuses
et les personnes handicapées.
Tarif normal : 5 €

ABONNEMENTS

Et pour venir autant que l'on veut et le temps
que l'on veut, profitez des abonnements à
l'année de 7,50 € à 23 €

ANIMATIONS ET ATELIERS

- des **animations** autour de l'expo dont le programme est précisé dans le magazine *Impressions*
- des **ateliers de pratique** pour les enfants à partir de 7 ans le mercredi et pendant les vacances scolaires avec des thèmes toujours différents

ET AUSSI...

- un espace **caféteria** ouvert tous les midis avec une vue magnifique sur la mer
- une **boutique** avec de nombreuses idées cadeaux

RENSEIGNEMENTS 02 35 19 62 62 / museemalraux@lehavre.fr
2 boulevard Clemenceau (face au sémaphore entrée du port)
Bus n° 1 arrêt musée Malraux boulevard François 1er



leHavre



sommaire

N°2 / Automne 2010

l'actu des chantiers

RECONSTRUCTION

Un hameau vert au Mont-Gaillard page 2

RÉHABILITATION & RÉAMÉNAGEMENT

Un appartement témoin à Paul Bouchez..... page 3

TRAVAUX EN COURS

Les nouvelles constructions
et les réhabilitations en cours..... pages 2/3

à la une

NOUVELLE RÉSIDENCE

Zampa, figure de proue d'Alcéane..... pages 4/5

ENTRETIEN

Nicolas Rougeulle, architecte de *Zampa*..... page 6

ART ET HABITAT

Jean-Pierre Accault,
l'artiste qui fleurit la résidence..... page 7

ma maison

CHAUFFAGE ET AÉRATION

De l'air sain dans votre maison..... pages 8/9

ASTUCES ANTI-POLLUTIONS

Des plantes pour purifier
notre intérieur ?..... pages 10/11

habiter autrement

LOISIRS

Une pièce pour buller en pleine nature..... page 13

les dessous d'alcéane

NOUVELLE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Tout savoir sur
l'attribution des logements..... page 14

ENTRETIEN

Agnès Firmin Le Bodo
Présidente de la Commission
d'Attribution des Logements..... page 15

du côté d'alcéane

SPORT

Alcéane soutient La Blévilloise..... page 16

Votez pour vos représentants
au Conseil d'administration d'Alcéane..... page 16

édito



Jean MOULIN
Président d'Alcéane

« *Alcéane, soucieux du bien vivre de ses locataires* »

Vous avez entre les mains le numéro deux de *Home*, le nouveau magazine des locataires d'Alcéane. Comme en témoignent les pages que vous prendrez plaisir à parcourir, nos équipes mettent toute leur énergie pour tenter de vous apporter le maximum de satisfaction au quotidien tout en contribuant à l'essor du patrimoine d'Alcéane. Car, pour garantir la diversité et l'attractivité de notre offre locative, Alcéane, le plus important bailleur de l'agglomération (14.675 logements, 32.200 locataires), démolit, réhabilite et construit sans relâche. La première tranche *Hameau Vert* (35 logements) vient de voir le jour participant ainsi au renouvellement urbain du quartier du Mont-Gaillard. À Bléville, grâce à un chantier ambitieux, la résidence *Paul Bouchez* sera entièrement réhabilitée. Certains immeubles seront démolis et de nouveaux espaces publics seront créés par la Ville du Havre. C'est, alors, tout un nouveau quartier qui accueillera les habitants à l'horizon 2013/2014. En centre-ville, la nouvelle résidence *Zampa* offre seize logements à proximité de la gare. Et, avant la fin de l'année, Alcéane augmentera son offre locative sociale en proposant huit nouveaux appartements neufs rue de Bayonvillers.

Alcéane, cette année encore, s'est efforcé d'accueillir les candidats locataires les plus prioritaires. Loger les familles modestes dans des logements de qualité constitue pour l'Office un défi majeur.

Vous découvrirez également dans ce numéro la nouvelle demande de logement en vigueur depuis le premier octobre. À cette occasion, nous avons souhaité rappeler la bonne marche à suivre pour déposer une demande de logement et souligner que chaque dossier fait l'objet d'une attention particulière par la Commission d'Attribution des Logements qui se réunit chaque semaine.

Toutes ces réalisations sont l'expression du savoir-faire d'Alcéane, un bailleur social soucieux du « bien vivre » de ses locataires. Et, en ce domaine, nous le savons, il reste tant à faire... Le prochain numéro de *Home* sortira en début d'année 2011. Aussi, avec un peu d'avance, je vous souhaite de très agréables fêtes de fin d'année et une bonne lecture de votre magazine qui, je l'espère, contribue à sa manière au respect du bien commun.

Bonne fin d'année !

RECONSTRUCTION

Un hameau vert au Mont-Gaillard

La première opération de reconstitution de l'offre de logements sociaux dans le quartier du Mont-Gaillard vient de voir le jour.



Photo : Alcéane

Les nouveaux logements semi-collectifs de la résidence Hameau vert 1.

Après la démolition des sept immeubles de l'îlot IV, le long de la rue de la Bigne à Fosse, Alcéane a réaménagé tout un quartier en construisant un nouvel ensemble de bâtiments à taille plus humaine. Ces logements sont proposés en priorité aux familles de l'îlot IV. Le Hameau vert 1, bientôt suivi du Hameau vert 2, préfigure donc

de nouvelles habitations avec de nouvelles voiries, des parkings, un point de collecte des ordures ménagères et tri sélectif ainsi que l'extension d'un cheminement piétonnier pénétrant le cœur de la résidence.

Cette première tranche offre trente-cinq logements neufs distribués dans trois petits immeubles semi-collectifs et huit pavillons

individuels. Les accès sont rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes des enfants. En cas de handicap, et en concertation avec une spécialiste, chaque logement est adaptable. Un des pavillons a été spécialement conçu pour accueillir des personnes en situation de handicap.

Pour assurer l'intimité et la tranquillité des locataires, tous les logements possèdent un accès privatif. Ces nouvelles constructions ont été réalisées suivant la norme HPE (Haute Performance Énergétique) qui implique une baisse sensible de la consommation d'énergies (chauffage, eau chaude, éclairage, ventilation, refroidissement). Elles bénéficient également du label Qualitel qui garantit un confort acoustique et thermique, une maîtrise des charges de chauffage et d'eau chaude sanitaire et la pérennité des équipements du logement (plomberie et électricité) mais aussi de l'enveloppe extérieure du bâtiment (façades et toitures). Il s'agit de faire des économies durables en utilisant des matériaux de qualité tout en réduisant les coûts d'exploitation et de fonctionnement. Dans les faits, les appartements sont équipés de double vitrage, de loggias en façade et les bétons de vingt centimètres contribuent à l'isolation thermique. Les jardins aménagés et plantés assurent une bonne rétention des eaux pluviales.

Les équipements électriques des parties communes sont à consommation réduite et le chauffage

est assuré par des chaudières gaz couplées avec une VMC centralisée (Ventilation Mécanique Contrôlée). Les pavillons sont équipés d'une chaudière gaz à condensation et d'un poêle à bois. Le Hameau vert 2 viendra compléter cette première tranche avec quarante-cinq nouveaux logements individuels et collectifs conçus en harmonie avec le quartier.

Avec l'arrivée du tramway qui reliera le Mont-Gaillard au centre-ville et la réhabilitation de la résidence Montessori toute proche (voir magazine Home N°1-été 2010), les habitants assistent à une véritable renaissance de leur quartier. ■

Résidences Hameau vert : 80 logements neufs

Hameau vert 1
- 27 logements dans les trois immeubles semi-collectifs (quatorze T3 et treize T4)
- 8 logements dans les pavillons (trois T4 et cinq T5)

Hameau vert 2 (à venir)
- 13 logements dans les immeubles collectifs (douze T3 et un T5)
- 32 logements dans les pavillons (vingt-neuf T4 et trois T5)

travaux en cours



Photo : Alcéane

Résidence Cassiopée

Réhabilitation intérieure : remplacement dans les logements des revêtements de sols, des sanitaires et des portes palières. Les entrées d'immeubles seront dotées de double sas, vidéoprotégées et équipées de visiophones.



Photo : Alcéane

Quartier de l'Eure

Dans le cadre du réaménagement du quartier de l'Eure, qui connaît un nouveau visage depuis quelques mois, Alcéane a procédé à la démolition d'un bâtiment du groupe Dumont d'Urville.



3 QUESTIONS À...

Morgane Brossault

Chargée d'opérations au service Montage d'Opérations d'Alcéane

ENTRETIEN

Diplômée de l'École d'Architecture de Normandie, elle a intégré le service Montage d'Opérations d'Alcéane depuis 2008.

En quoi consiste votre fonction de Chargée d'opérations ?

Le service Montage d'Opérations gère différents projets : de la réhabilitation de logements aux constructions neuves (individuels et collectifs). Le travail est global puisqu'il s'étend de la faisabilité technique et financière au suivi des travaux en phase de chantier.

Comment appréhendez-vous le projet Paul Bouchez ?

Ce projet est une opération importante à la fois sur le plan urbain, architectural et social. Il était impératif de travailler avec les habitants du groupe, et du quartier en général, afin de prendre en considération leurs attentes.

À quoi sert ce logement témoin ?

Les habitants sont les premiers concernés par les travaux. Ils ont donc été conviés à visiter un logement-test. Grâce à leurs commentaires, des modifications dans les travaux ont été prises en compte ; l'objectif étant de satisfaire au mieux nos locataires. ■

RÉHABILITATION & RÉAMÉNAGEMENT

Un appartement témoin à Paul Bouchez

Alors que le quartier est en totale rénovation, Alcéane propose aux habitants de visiter leur futur logement...



Photo : Alcéane

Les habitants ont préféré un revêtement souple plutôt que du parquet trop bruyant.

Dans le cadre de la réhabilitation et du réaménagement du groupe Paul Bouchez, d'importants travaux sont engagés. Certains immeubles bénéficient d'une réhabilitation complète aussi bien à l'intérieur des logements que dans les parties communes ; d'autres seront démolis pour permettre la construction de petits immeubles collectifs et

de maisons individuelles, l'aménagement de jardins, la création de nouvelles rues et de nouveaux accès piétonniers.

Le quartier tout entier est en train de se transformer. Plus de 15 millions d'euros seront investis sur cinq ans dans cette rénovation urbaine réalisée en partenariat avec la Ville du Havre.

Dans le but de rassurer et d'impli-

quer les locataires, Alcéane a mis en place un appartement témoin. « Nous avons invité les habitants à le visiter. C'était une bonne idée puisqu'ils nous ont fait part de remarques constructives qui impliqueront des modifications » confie Jean-Pierre Niot directeur général d'Alcéane.

Ainsi, certains habitants préfèrent un revêtement souple d'autres retiennent plus volontiers du parquet ; de même pour les murs, le choix se fait entre peinture blanche et papier peint coloré. Les grandes douches ont été très appréciées. Larges de 80 cm et longues de 140 cm, elles sont le compromis idéal entre douche et baignoire. « Ce n'est pas au bailleur de fournir le pare-douche. Mais nous avons préféré les installer tout de même. Même chose pour les étagères dans les placards des chambres. Au moins, c'est du solide » précise le directeur général.

Grâce à cet appartement témoin et aux groupes de travail sur la réhabilitation du quartier, les habitants ont pu s'impliquer dans les aménagements de leur futur appartement. Ils ont participé, à leur mesure, à la métamorphose du quartier Paul Bouchez. ■



Crédit photo : DR

Quartier de la Mare-Rouge

Rénovation des façades de dix immeubles du quartier de la Mare-Rouge, conférant ainsi une unité visuelle mariant richesse et sobriété des matériaux.



Photo : Alcéane

La Boutique, rue des Saules

Acquisition et réhabilitation d'une ancienne surface commerciale en un pavillon de type 4. Réfection de la façade et du jardin, des sols, des peintures et papiers peints, des sanitaires, du chauffage, de la ventilation. Remplacement des fenêtres, volets et portes de garages.

à la une

NOUVELLE RÉSIDENCE

«Zampa», une autre idée du logement social

La nouvelle résidence Zampa vient d'être inaugurée. Visite guidée d'un « bâtiment paquebot » installé en plein cœur de notre ville.



Une autre
idée du
logement
social

La nouvelle
résidence Zampa
offre des équipements
novateurs en termes
d'habitabilité
et de fourniture
énergétique.



Photo : Alcéane

CI-CONTRE :
Le traitement en terre cuite des façades donnant sur la rue Général Sarrail.

depuis 2004. L'opération est financée par les fonds propres d'Alcéane, des subventions (l'ANRU, le Conseil Général, la Ville du Havre et la CODAH) et des emprunts.

Ainsi, les seize logements offrent des prestations de grande qualité. Ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et intègrent les principes de développement durable pour garantir un confort de vie optimal. Une rampe d'accès située dans le hall d'entrée permet aux personnes en fauteuil et aux poussettes d'accéder facilement aux appartements. Deux logements sont spécialement adaptés aux personnes à mobilité réduite : largeur des portes, aménagement des sanitaires et des salles de bains...

Les parties communes sont équipées d'éclairages électriques à basse consommation. Le toit de l'immeuble est recouvert de panneaux solaires qui, couplés avec des chaudières à gaz, fournissent le chauffage et l'eau chaude sanitaire. L'isolation phonique et thermique a été renforcée.

Afin d'assurer une sécurité maximale, chaque logement est équipé d'un visiophone et un code (ou badge d'accès) est nécessaire pour accéder à toutes les parties communes (ascenseur, garage, escalier, caves...).

Avec cette nouvelle résidence, Alcéane, tout en restant fidèle à sa mission, donne une autre vision du logement social et montre que la qualité de ses services est accessible même aux familles les plus modestes. ■

Dans un quartier en pleine évolution, l'immeuble, dessiné par les architectes de l'Atelier Bellefontaine préfigure une nouvelle ère pour le logement social. Ses lignes épurées et élégantes s'intègrent à la rue Jules Lecesne, à deux pas de la gare et des Docks Océanes. Avec son allure faisant référence à la grande époque des paquebots transatlantiques, le bâtiment semble avoir posé ses amarres au cœur d'un quartier en plein réaménagement, qui sera bientôt traversé par la future ligne de tramway.

UN PROGRAMME DE CONSTRUCTION INITIÉ PAR L'ANRU

Cette construction fait partie des grands programmes de reconstruction initiés par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU)

AVANT / APRÈS

L'ancien commerce situé à l'angle des rues Jules Lecesne et du Général Sarrail a laissé la place à l'élégant bâtiment blanc de la résidence Zampa, conçu par Nicolas Rougeulle de l'Atelier Bellefontaine.



Photos : Alcéane

Une toiture de panneaux solaires



Photo : www.factorstudio.fr

Une partie du toit du bâtiment est recouverte de panneaux solaires qui, couplés avec des chaudières à gaz, fournissent le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Ce système écologique permet de préserver l'environnement tout en réduisant les coûts liés à la fourniture d'énergie.

Des logements conçus pour le bien-être des locataires



Photo : Alcéane

Éric Bérault, le monteur d'opération de la résidence Zampa, est en quelque sorte le chef d'orchestre, le lien entre Alcéane et ses locataires. Proche des nouveaux habitants, il adapte les demandes au cas par cas et au plus près des besoins de chacun : personnes âgées ou à mobilité réduite...

Les aménagements intérieurs ont donc été conçus pour assurer aux locataires un confort optimal : isolation thermique et phonique, systèmes de sécurité, aménagement intérieur soigné et adapté ou facilement modifiable.

Le bâtiment est composé de seize logements :

- Deux T2 de 47 m²
- Six T3 de 75 m²
- Huit T4 de 92 m²
- Six garages et neuf places de stationnement



EN TÊTE-À-TÊTE AVEC...

Nicolas Rougeulle

Architecte diplômé de l'École Spéciale d'Architecture

«L'habitat social constitue un véritable laboratoire à la pointe des innovations»

ENTRETIEN

Nicolas Rougeulle, l'architecte de la résidence Zampa, fondateur de l'Atelier Bellefontaine au Havre, a une préférence pour l'équipement public et l'habitat social.

Comment votre collaboration avec Alcéane est née ?

Notre collaboration a débuté dans les années 90. Il s'agissait d'opérations de réhabilitation sur le parc ancien et en particulier sur des immeubles en brique datant du 19^{ème} siècle qui constituent une part importante du bâti de la ville. Par la suite, avec l'Atelier Bellefontaine, nous avons gagné le concours lancé par Alcéane et le CROUS pour la construction de 208 logements. Il s'agissait de l'opération Nozal*, en face du petit théâtre, rue du Général Sarrail. Ont suivi de nombreuses opérations de construction et de réhabilitation. Pour la résidence Zampa, une consultation préalable de concepteurs a été organisée par Alcéane, comprenant un cahier des charges assez bref. Les participants devaient remettre une proposition d'intervention comprenant une étude financière, une analyse urbaine, ainsi qu'un mémoire « d'intention architecturale », sans projet préalable, mais formulant les principaux axes de réflexion quant au parti architectural à développer dans le futur projet.

Qu'est-ce qui a motivé le choix de l'architecture, des matériaux et des couleurs du bâtiment ?

Le plan d'occupation des sols de la ville du Havre instaurait des contraintes spécifiques, notamment les hauteurs et les volumes. Cela allait dans le sens de l'architecture que je comptais mettre en œuvre. Les volumes rue Jules Lescne ont donc

un caractère plus urbain en relation avec la hauteur moyenne des constructions environnantes. Ici, la façade comporte des différences sensibles de traitement architectural afin de mettre en évidence l'angle des rues.

Sur la rue du Général Sarrail, la faible largeur de la voie a suscité un traitement particulier, matérialisé par les retraits des redents successifs. Ces décrochements venant briser la continuité du profil du bâtiment adoucissent la frontalité avec la façade du lycée Jules Lescne et permettent des échappées visuelles latérales vers le Sud depuis les pièces à vivre des logements. Je souhaitais utiliser une palette restreinte de matériaux.

La peinture blanche constitue la « matière » principale et identitaire du projet. Le zinc, qui couvre les toitures, habille également le dernier niveau du bâtiment, et le volume intermédiaire de la façade rue Jules Lescne. Sur la rue du Général Sarrail, les éléments de terre cuite de la façade rappellent la texture des briques de la façade du lycée.

Avez-vous le sentiment d'avoir apporté quelque chose de nouveau ou de différent à l'habitat social ?

Cette réalisation est, je pense, la preuve que l'habitat social n'a rien à envier aux programmes de prestige initiés par la promotion privée. En fait, la distinction qualitative entre habitat social et construction privée n'est plus de mise aujourd'hui. L'habitat social constitue, en effet, un véritable laboratoire à la pointe des innovations, faisant appel à des procédés et des ouvrages techniques allant très souvent au-delà des strictes exigences réglementaires. Je veux parler en particulier du soin apporté à l'isolement phonique et thermique, à la production de chauffage et d'eau chaude, enfin, à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne l'aspect architectural propre-

ment dit, il est bien sûr le résultat d'un processus de création et échappe donc aux critères objectifs.

Comment s'est passée votre collaboration avec l'artiste Jean-Pierre Accault qui a réalisé la fresque au plafond du hall d'entrée ?

Jean Pierre avait déjà soumis une maquette de son intervention à Alcéane avant que nous nous rencontrions. Mais son projet a évolué au fur et à mesure de l'avancement du chantier et il nous est souvent arrivé de partager nos avis sur tel ou tel détail. ■



Crédit photo : www.factorstudio.fr

CI-DESSUS : Les formes tendues de la résidence Zampa répondent aux arrondis de l'ancien Lycée Jules Lescne

* LE SAVIEZ-VOUS ?

*Nozal, élève de la marine marchande, était un membre d'équipage de l'expédition menée par Jean-Baptiste Charcot, visant à explorer la côte antarctique. Il partit du Havre à bord du trois-mâts **Le Pourquoi-Pas ?** entre 1908 et 1910.*

ART ET HABITAT

Jean-Pierre Accault, l'artiste qui fleurit la résidence

Sous les coups de pinceau colorés du peintre havrais, le hall d'entrée de la résidence Zampa est devenu une véritable œuvre d'art.

Pour chacune de ses constructions neuves, Alcéane demande à un artiste de créer une œuvre qui sera intégrée au bâtiment, une création tout spécialement dédiée à ses usagers. Pour Zampa, les visiteurs et les habitants ne sont plus seulement spectateurs mais entrent directement au cœur de l'œuvre créée par Jean-Pierre Accault. Les arabesques colorées et la matière en mouvement rythment le plafond de l'entrée et transforment l'espace en une œuvre d'art unique dans laquelle ils sont immédiatement plongés dès qu'ils franchissent la porte d'entrée. Une immersion artistique dans le monde coloré de l'artiste. L'œuvre, qu'il a nommée *Zampayo*, une référence au Mexique et à ses bandits aventuriers, nous entraîne dans un univers exotique composé de fruits, de fleurs, de tiges... directement inspiré par ses nombreuses années passées en Amérique du Sud, autre vie pendant laquelle l'artiste était enseignant à l'école des Beaux-Arts de Carthage. ■ Plus d'infos : www.accault.net



Photos : Alcéane

CI-DESSUS : Jean-Pierre Accault, en pleine séance de travail, semble se fondre dans ses créations

Le bâtiment a été inauguré en présence de nombreuses personnalités



La résidence Zampa a été inaugurée le 16 septembre dernier par de nombreuses personnalités, de gauche à droite : Pierre Ory, Sous-Préfet du Havre ; Jean Moulin, Président d'Alcéane ; Antoine Rufenacht, Président de la CODAH, Nicolas Rougeulle, l'architecte du bâtiment ; Jean-Pierre Niot, Directeur Général d'Alcéane, sans oublier l'artiste peintre Jean-Pierre Accault (hors cadre). ■

3 QUESTIONS À...

Jean-Pierre ACCAULT

Artiste peintre

« *J'ai fait pousser un jardin exotique dans le hall d'entrée* »

ENTRETIEN

Après 23 ans passés en Colombie, l'artiste peintre a décidé de poser ses bagages au Havre.

Quelle a été votre démarche pour la résidence Zampa ?

J'ai essayé d'intégrer ma création au support particulier qu'est le hall d'entrée de la résidence, en évitant de simples « plaquages ». J'ai donc récupéré et multiplié les fenêtres grâce à des miroirs galbés qui donnent la sensation de lucarnes. J'ai également essayé d'inclure l'ascenseur, les lampes, les colonnes... En fait, j'ai tenté d'intégrer cette flore tropicale à l'architecture du bâtiment.

Avez-vous rencontré des difficultés particulières ?

La perspective est très raccourcie et le plafond assez bas. J'ai donc d'abord peint au sol mes motifs avant de les coller au plafond. J'ai retravaillé ensuite le relief et les volumes superposés comme un sandwich. Enfin, j'ai posé des points blancs satinés sur le fond mat qui augmentent la sensation de lumière.

Que vous a apporté cette réalisation pour un bailleur social ?

J'ai été très excité... L'excitation est selon moi la base de ma motivation. D'autant plus que le hall est un lieu de passage, conscient ou inconscient. J'aimerais maintenant rencontrer les locataires qui visiteront chaque jour ce jardin exotique : je souhaiterais comprendre comment ils s'approprient cette création et comment ils entrent en fusion avec leur immeuble. ■



Crédit photo : Fotolia



CHAUFFAGE ET AÉRATION

De l'air sain dans votre maison

Chauffage, aération, humidité et pollution intérieure... Voici quelques conseils pratiques pour vivre dans un logement sain et confortable.

1L

C'est le volume moyen de vapeur d'eau émis par deux adultes pendant une nuit de sommeil

19°C

C'est la température ambiante idéale à l'intérieur d'un logement

Votre bailleur a procédé à la remise en service du chauffage depuis le 1^{er} octobre. En vue de réduire la facture énergétique, et en particulier vos charges locatives, Alcéane met au point dans certains immeubles de nouveaux systèmes de chauffage : les chaudières à condensation qui permettent une économie d'énergie de 20 à 30%, l'énergie solaire dont Alcéane est le premier producteur au Havre, ou encore la chaufferie au bois qui limite les rejets de CO₂ dans l'atmosphère et dont le surplus d'énergie calorifique produit de l'électricité qui est ensuite revendue à EDF. Cependant, pour réduire sa facture de chauffage, il convient aussi de ne pas chauffer inuti-

lement votre logement et de régler la température ambiante à 19° C le jour et 18° C la nuit.

LA VENTILATION : LE SECRET D'UN AIR SAIN

L'isolation est un facteur important pour limiter les déperditions de chaleur. Mais attention : qui dit isolation, ne dit pas cloisonnement. Ainsi, la ventilation joue un rôle important quant à la qualité de l'air à l'intérieur des habitations. C'est pourquoi plus de la moitié des logements sont équipés de ventilation mécanique contrôlée (VMC) qui permet de renouveler totalement l'air d'une pièce en une heure environ. La ventilation naturelle reste aussi très

DÉPANNAGE & ENTRETIEN

Si vous rencontrez des problèmes de chauffage ou d'eau chaude, vous pouvez contacter :



Thermigaz 02.35.41.20.93



efficace : il est indispensable de bien aérer son logement afin, d'une part, d'éviter les pollutions émises par le mobilier, les peintures, la moquette (voir pages suivantes) et, d'autre part, la condensation et les problèmes d'humidité.

En effet, si la chaleur est un facteur de bien-être et de confort, l'humidité, en revanche, est souvent responsable de la mauvaise qualité de l'air ambiant à l'intérieur des appartements. Chacun d'entre nous produit naturellement de la vapeur d'eau lors d'une activité normale. Sans pour autant faire un « footing » dans son appartement, le corps produit de la vapeur d'eau qui est émise dans l'air ambiant. Dans une chambre, par exemple, deux adultes produisent de 1 à 1,5 litre de vapeur d'eau par nuit ! Et plus la température augmente, plus l'air se charge d'humidité qui ira alors se fixer sur les endroits les plus froids : les vitres en particulier où la vapeur d'eau formera de la buée ; elle pourra aussi s'infiltrer dans le plâtre des murs. La cuisine et la salle de bains sont évidemment les pièces qui génèrent les plus importants volumes de vapeur d'eau : la cuisson des aliments, le séchage du linge et l'eau chaude utilisée pour la toilette sont en effet responsables de fortes condensations. Cette vapeur d'eau est

alors responsable de la détérioration des peintures et des revêtements muraux dont souffrent les logements confinés. Cette condensation est aussi préjudiciable à notre santé.

PROBLÈME D'HUMIDITÉ ? LA SOLUTION : UNE BONNE AÉRATION DE VOTRE LOGEMENT

Il est impératif de ne surtout pas obstruer les bouches d'aération dont sont équipés les logements : l'air y circulera mieux et naturellement entre chaque pièce.

Veillez aussi à ne pas combler le petit vide sous les portes (avec des moquettes trop épaisses par exemple). Enfin, aérez quotidiennement toutes les pièces de votre logement en ouvrant largement les fenêtres au moins une demi-heure par jour.

Alcéane soutient le développement durable en choisissant des systèmes de chauffage économiques et écologiques. Votre bailleur privilégie aussi votre confort au quotidien en équipant les logements d'installations adaptées. Alors ensemble, en adoptant ces gestes simples, contribuons au bien-être de tous au sein de nos habitations. ■

Les petits gestes au quotidien pour vivre dans une atmosphère saine

- L'humidité à l'intérieur de votre logement détériore les peintures et les revêtements muraux. Elle aggrave aussi souvent les problèmes de santé (rhumatisme, asthme par exemple). Pour maintenir un air sain dans votre logement : **aérez toutes les pièces en ouvrant les fenêtres au minimum une demi-heure par jour.**



Illustration : François Aubin

- La cuisine et la salle de bains sont les pièces les plus humides, pensez à **ouvrir la fenêtre à chaque fois que vous cuisinez.**
- **Utilisez la Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)** pendant et après chaque bain ou douche, ou ouvrez les fenêtres.
- Deux adultes émettent entre 1 et 1,5 litre de vapeur d'eau pendant la nuit. Pensez donc à bien **aérer votre chambre chaque matin.**

- Afin d'éviter une trop forte consommation d'électricité, **fermez les convecteurs électriques lors de l'aération de votre logement.**

- Pour faire des économies sur votre facture de gaz ou d'électricité, tout en préservant une atmosphère saine, il est inutile de trop chauffer votre logement. **Maintenez une température de 19° C le jour et 18° C la nuit.**

- Pour permettre une bonne circulation de l'air dans toutes les pièces, **évitiez de combler le vide sous les portes.**

- Contre l'humidité, il est inutile d'augmenter la température, cela ne ferait que saturer un peu plus l'air ambiant. Une bonne ventilation est la meilleure solution et la plus pratique.

- **Dans tous les cas, n'obstruez jamais les bouches d'aération.**



Illustration : François Aubin

ASTUCES ANTI-POLLUTIONS

Des plantes pour purifier notre intérieur

Des pistes simples et efficaces pour purifier l'air de nos maisons, un air plus pollué que nous le pensons. Suivez le guide !

Les produits de consommation courante et le mobilier qui nous entourent sont à l'origine de la mauvaise qualité de l'air dans nos habitations. Selon l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, la moitié des logements français sont concernés : ils contiennent en petite quantité des polluants auxquels nous sommes exposés quotidiennement et qui peuvent générer ou aggraver des maladies chroniques (allergies, irritations, fatigue, maux de tête, troubles respiratoires...), des effets aigus (intoxication par le monoxyde de carbone, infections...) ou même des pathologies à long terme (cancers, perturbations endocriniennes, troubles cardiovasculaires...).

Une enquête publiée le 24 août 2010 par l'association de consommateurs UFC-Que Choisir, vient encore de le signaler.

Entre mars et mai 2010, trente-cinq députés et sénateurs ont participé à une étude de la

qualité de l'air dans leur bureau ou leur domicile : les résultats sont préoccupants. Ils font état d'une mauvaise qualité de l'air voire très mauvaise pour près de trente analyses effectuées. La totalité des prélèvements a révélé la présence de substances toxiques : du benzène (substance cancérigène) présent dans les peintures, les encres, les matières plastiques ou les détergents ; mais aussi du formaldéhyde, un polluant majeur de l'air intérieur qui émane des mousses d'isolation, de la colle à moquette ou encore des colles à bois...

L'AIR DE NOS MAISONS SERAIT DONC PLUS POLLUÉ QU'À L'EXTÉRIEUR ?

Les produits d'entretien, les peintures, les colles et les vernis contenus dans les meubles et les revêtements de sols dégagent donc quotidiennement des molécules toxiques qui gâchent la qualité de l'air intérieur.

50%

Les Composés Organiques Volatils (COV) polluants sont présents dans plus de 50 % des logements français.

SOURCE : OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR - 2006
WWW.AIR-INTERIEUR.ORG

Sur le web :
www.plantairpur.fr

quelles plantes pour quelles pièces :



Une «fleur de lune» dans le séjour

Le spathiphyllum, plante dépolluante d'une grande efficacité contre les peintures, les vernis, les lasures et les colles, elle se plaira dans votre pièce à vivre : si celle-ci est assez lumineuse, votre plante vous gratifiera aussi de belles « fleurs de lune ». Attention, allergiques s'abstenir !



Un chlorophytum dans la cuisine

Le chlorophytum, ou plante araignée, lutterait contre le formaldéhyde contenu dans les produits ménagers en rendant l'air moins allergène. Il apprécie un éclairage faible et un air chaud et humide.

Une situation préoccupante à laquelle nous pouvons cependant répondre par quelques gestes simples. Premier impératif : limiter les sources de polluants. Cela passe par l'adoption de certains réflexes : éviter de fumer, faire entretenir ses appareils à combustion de chauffage et de production d'eau chaude, limiter l'utilisation de bougies et de désodorisants ou bien choisir ses produits d'entretien et ses

Des cactus pour mon ordi !

Nous sommes de plus en plus soumis aux micro-ondes émises par toutes sortes d'appareils que nous utilisons au quotidien : téléphones portables, ordinateurs... Les cactus seraient une solution pour pallier à une trop grande exposition. En effet, ils auraient, avec le crassula (arbre de jade), des vertus contre les ondes électromagnétiques. Décoratifs et résistants à la sécheresse, ils trouveront leur place près de votre ordinateur, de vos décodeurs et autres box Internet.



matériaux de construction et de décoration. Ce dernier point sera prochainement facilité par la mise en place en 2011 d'un étiquetage des produits de construction et de décoration basé sur les émissions de COV (Composés Organiques Volatils).

En aérant et en évitant de fumer à l'intérieur de nos maisons, nous réduisons, d'abord, les émanations de monoxyde de carbone, ce qui est déjà bien !

Mieux encore, en choisissant des plantes vertes adaptées qui filtrent l'air et recyclent certaines substances nocives, nous pouvons à coup sûr améliorer la qualité de l'air ambiant dans nos habitations.

Depuis les premières recherches de la Nasa remontant aux années 80 jusqu'aux études européennes et américaines actuelles, tous les spécialistes soulignent les performances de certaines plantes ornementales : les polluants sont soit absorbés par les feuilles des plantes soit dégradés par les micro-organismes contenus dans la terre. Une solution efficace et sans danger pour éliminer en partie les molécules polluantes qui saturent notre atmosphère. Cependant, il n'existe aucune plante miracle : ce n'est que par une association de plantes qu'il est possible d'obtenir les meilleurs résultats. Sachez aussi qu'une plante trop exposée s'essouffle et perd ses qualités.

Alors faites-vous plaisir de la chambre à la salle de bains, n'hésitez pas à orner toutes vos pièces de plantes qui vous plairont car, contrairement aux idées reçues, la quantité de CO2 rejetée par les plantes est négligeable par rapport à ce que nous expirons nous-mêmes. ■

À lire...

«Les plantes qui purifient l'air de votre maison»



Retrouvez dans cet ouvrage, très scientifiquement documenté, toutes les plantes qui ont un effet dépolluant à l'intérieur de votre logement. Ce livre a été écrit par des spécialistes

de la santé, du monde végétal et de l'écologie alternative.

En librairie, éditions Anagramme, 128 pages, prix public : 16,9 euros

À voir...



La rose «Ville du Havre»

Avec sa couleur rose violine et son parfum puissant, la rose « Ville du Havre » est née en 1871 d'un métissage entre des roses européennes et chinoises importées au début du 19^{ème} siècle. Retrouvez-la autour du bassin des jardins du Square Saint-Roch.

Horaires d'hiver de 7h à 18h30. Entrée libre et gratuite.

Crédit photo : Fotolia



Des dracaenas dans les chambres

Résistant, le dracaena demande peu d'arrosage et de lumière et absorbe les trichloréthylènes contenus dans les produits de nettoyage à sec, les tissus d'ameublement et les mousses : c'est la plante recommandée pour assainir les chambres.



Une «fougère de Boston» dans la salle de bains

S'épanouissant au contact de l'humidité et de la chaleur, la fougère Nephrolepis atténue les effets nocifs du formaldéhyde contenu dans les produits ménagers : idéale pour la salle de bains. Attention, cette plante ne supporte pas le soleil direct.

EXPOSITION

du 9 octobre au 12 décembre 2010

en partenariat avec la Galerie 26, Paris

ROGER CHAPELET ⚓ (1903-1995)

au fil des voyages...

Direction de la Communication - Musée du Havre - A. Bécasse - 067 01 05 1000 - Roger Chapelet - Singsapour, collection particulière (Paris)



Espace André Graillet (ancien terminal d'Irlande)

Chaussée Kennedy

Ouvert du mercredi au dimanche de 14 h 30 à 18 h

02 35 25 37 39



leHavre

je vis ma ville





Photos : www.bubbletree.fr

LOISIRS

Une pièce pour buller en pleine nature

Pour les amoureux des grands espaces et les amateurs de nouvelles sensations, le designer français Pierre-Stéphane Dumas a conçu et développé la « Cristal Bubble », un espace à vivre dedans-dehors.

Protégé par une bulle en plastique transparent isolant des UV et des intempéries, cet abri permet de profiter de la nature à 360°. Si cette structure n'est pas sans rappeler la maison bulle et l'architecture organique des années 60, elle chamboule cependant tous nos repères.

UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

Finis les murs opaques et le manque de lumière car cet espace propose une grande nouveauté : la transparence de ses parois. Le concepteur

nous l'a confié : « *Sans porte ni fenêtre, rien ne vient troubler le point de vue pour apprécier le panorama et ses lumières changeantes, magiques* »...

MODULAIRE ET ÉCOLOGIQUE

Ce concept modulaire a d'abord été développé pour être installé dans les arbres et profiter des extraordinaires paysages. Il trouve aujourd'hui sa déclinaison de plain-pied.

Cette cabane bulle de 10 m² au sol (ou 3,5 m de diamètre) se gonfle en quinze minutes. On y pénètre via un sas hermétique. Une soufflerie intégrée, ne consommant que 75 watts, dotée de filtres anti-particule et anti-pollen, renouvelle l'air ambiant en protégeant des allergènes et des moustiques. Aucun rejet carbone pour cet espace à vivre innovant, escamotable et respectueux du paysage et de l'environnement. Pour une nuit à la belle étoile ou une immersion en pleine nature, la sensation de détente et de bien-être est garantie ! ■



La « Bubble Tree », une cabane pas comme les autres



Déclinée dans les arbres, la Bubble Tree est composée d'une plateforme escamotable, solidement installée sur les branches les plus solides. À la nuit tombée ou à l'occasion d'une sieste, la bulle englobe la plate-forme pour former un cocon douillet, une surprenante cabane dans les arbres.

Comment vivre l'expérience Bubble ?



Vivez l'expérience Bubble l'instant d'un week-end ou pour une lune de miel et offrez-vous un plafond avec pour seule limite la voie lactée... Les Bubbles se louent ou s'achètent. Pour les familles nombreuses ou les réceptions insolites, une large gamme de Bubbles se modulent à l'infini. Enfin, découvrez-les dans de drôles de chambres d'hôtes, plusieurs sites en France proposent un hébergement en Bubble.

Plus d'infos sur : www.bubbletree.fr
et au 09 77 37 91 50

NOUVELLE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Tout savoir sur l'attribution des logements

Comment effectuer une demande ? Qui décide et quels sont les critères d'attribution ? Votre magazine lève le voile sur l'attribution des logements et les atouts de la nouvelle demande unique.



La demande unique permettra à l'ensemble des acteurs du logement social du département (État, communes, organismes HLM, etc..) de partager les informations.

Vous êtes nombreux à vous poser des questions sur le processus d'attribution des logements sociaux.

Puis-je en bénéficier ? Comment faire pour que ma demande aboutisse ? Qui décide et pourquoi ? À qui ces logements sont-ils destinés en priorité ? Dans un marché de l'immobilier souvent soumis à la loi du plus fort, le logement social fait figure d'exemplarité. Alors, voici en détail le parcours d'une demande de logement, du dépôt jusqu'à l'attribution.

Comment savoir qui peut bénéficier d'un logement social ?

En France, 65 % des personnes peuvent en bénéficier compte tenu de leurs ressources. Plusieurs conditions sont requises : être de nationalité française ou bénéficier d'une carte de séjour en cours de validité, ne pas excéder les plafonds de ressources calculés à partir du revenu d'imposition fiscal et enfin louer le logement en tant que résidence principale.

Comment faire une demande et quels sont les documents à fournir ?

La nouvelle demande de logement social est à retirer à l'accueil d'Alcéane ou en téléchargement sur le site alceane.fr.

Après avoir rempli l'imprimé, vous ne devez fournir qu'une copie recto verso de votre carte d'identité ou votre titre de séjour. Des documents complémentaires pourront vous être demandés au cours de l'instruction de votre dossier. Celui-ci devra être retourné en utilisant l'enveloppe prévue à cet effet : par voie postale ou déposée dans la boîte aux lettres située à l'extérieur du siège social (ou dans l'une des cinq antennes de proximité, voir les adresses à la fin de ce magazine).

Il est ensuite inutile de venir à l'accueil pour vérifier si des logements sont disponibles, nos équipes vous contacteront pour une visite dès qu'un logement correspondra à vos souhaits.

Dans quel délai la demande sera-t-elle traitée ?

L'enregistrement est effectué par les agents de la gestion locative d'Alcéane. L'Office vous adresse ensuite par courrier l'accusé de réception avec un numéro d'enregistrement. La demande est valable 12 mois, conformément aux textes en vigueur.

Le délai d'attribution peut varier selon

du dépôt à l'attribution



Téléchargez votre demande...

Inutile de vous déplacer : téléchargez simplement la nouvelle demande de logement social (Cerfa 14069*01), et retrouvez les informations essentielles sur le site d'Alcéane. www.alceane.fr



Photo : www.factorstudio.fr

... et remplissez-la attentivement !

Vous devez remplir correctement l'ensemble des informations du formulaire au stylo noir et y joindre une photocopie (recto/verso) de votre carte nationale d'identité ou titre de séjour en cours de validité.



3 QUESTIONS A...

Agnès Firmin Le Bodo

Présidente de la Commission d'Attribution des Logements

ENTRETIEN

Adjointe au maire, elle est présidente de la Commission d'Attribution du logement d'Alcéane depuis 2003.

Quels sont les membres qui composent cette commission ?

Elle est composée de six membres avec voix délibératives et des collectivités (mairies) qui présentent les dossiers de candidature. Les membres de cette commission sont désignés par la Ville du Havre ou par le Préfet. Il y a également un membre représentant les locataires.

En quoi consiste votre fonction de Présidente de la Commission d'Attribution des Logements ?

Tous les lundis matin, nous nous efforçons, avec les membres de la commission, de répondre au mieux aux sollicitations de nos concitoyens. Il est toujours difficile de devoir dire non.

Quels sont les avantages de la nouvelle demande de logement ?

Bientôt, ce nouveau document sera centralisé et permettra aux demandeurs de logement social d'avoir accès à l'ensemble des bailleurs du département. ■

le secteur et les critères souhaités. Plus la demande est précise en termes de localisation ou d'équipements exigés, plus l'offre de logements est restreinte. Il est donc important de sélectionner uniquement les critères qui vous semblent indispensables.

Qui décide de l'attribution des logements d'Alcéane ?

La Commission d'Attribution des Logements, présidée par Agnès Firmin Le Bodo, adjointe au maire du Havre, se réunit une fois par semaine pour décider de l'attribution des logements.

Cette commission est composée de :

- un représentant des locataires ;
- un représentant de la Caisse d'Allocations Familiales du Havre ;
- un représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales ;
- trois représentants de la Ville du Havre ;
- un représentant des associations d'insertion.

Quels sont les principaux critères d'attribution ?

La commission statue à partir :

- des ressources du ménage candidat au logement pour pouvoir s'acquitter du loyer et des charges ;
- de la composition familiale afin que le logement proposé soit en adéquation avec la taille et la composition du foyer ;
- du besoin urgent de logement du candidat ;
- de la recherche de mixité sociale des villes et des quartiers ;
- de l'éloignement des lieux de travail et des équipements répondant aux besoins du demandeur ;
- de l'intérêt de la demande de logement pour la collectivité, telle l'activité professionnelle

des membres du ménage (assistants maternels ou familiaux agréés, par exemple) ;

- des conditions de logement actuelles du ménage.

Pour chaque logement, la commission étudie trois candidatures. En cas de partage, l'ancienneté de la demande du candidat sera prise en compte.

Existe-t-il un public prioritaire ?

Conformément à l'article L441-1 du Code de Construction et de l'Habitation, une priorité sera accordée au profit :

- de personnes en situation de handicap ou de familles ayant à leur charge une personne en situation de handicap ;
- de personnes mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logement pour des raisons d'ordre financier ou tenant à leurs conditions d'existence ;
- de personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou un logement de transition ;
- de personnes mal logées reprenant une activité après une période de chômage de longue durée.
- de personnes mariées, vivant maritalement ou liées par un pacte civil de solidarité justifiant de violences au sein du couple ou entre les partenaires.

Une priorité sera également donnée aux candidats visés par le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD), dans le respect des objectifs chiffrés.

Quel est le nombre de demandes satisfaites ?

En 2009, Alcéane a signé plus de 1.600 baux avec des locataires, et s'est efforcé de répondre au plus vite aux nombreuses demandes . ■



La Commission d'Attribution

Après votre visite du logement, votre candidature sera examinée par la Commission d'Attribution des Logements. Elle se réunit une fois par semaine et communique sa décision uniquement par courrier.



L'attribution d'un logement

Vous devenez locataire après la décision favorable de la Commission d'Attribution des Logements. Après la signature du bail et de l'état des lieux, Alcéane vous remet les clés de votre nouveau logement.



ENQUÊTE

Votre avis nous intéresse

Dans un souci permanent d'amélioration de la qualité de nos services, 500 locataires seront contactés d'ici le mois de décembre pour répondre à une enquête de satisfaction. Depuis 2004, Alcéane organise ce type d'opération avec une société mandatée par l'union sociale pour l'Habitat et votre Office garantira la confidentialité de vos réponses.

INAUGURATION

Le nouveau quartier Eure-Brindeau



Le 11 septembre, une fête de quartier s'est déroulée autour du jardin et du bassin fluvial pour l'inauguration des nouveaux logements et de la base nautique. Alcéane était partenaire de cet événement familial et festif.

PARTENARIAT SPORTIF

Alcéane soutient La Blévilaise

Pour la première année, Alcéane est partenaire de la course.



CI-DESSUS : Sylvie Lefebvre en compagnie d'Omar Sedjaï, Nicolas Fremont, Alain Amiry et Patrick Guevello

La 6^e édition de La Blévilaise s'est déroulée le dimanche 3 octobre dernier. Les 94 concurrents ont parcouru les 10 km de la course à travers les rues du quartier de Bléville qui accueille cette compétition chaque année.

Parti de la mairie de Bléville, Nicolas Fremont, vainqueur de l'édition 2010, aura mis



Crédit photo : Alcéane

seulement 37 min. et 5 sec. (suivi de près par Alain Amiry à seulement 33 sec.), pour rejoindre les locaux de l'association « Nouvel Élan ». La première femme, Sylvie Lefebvre a effectué la course en 41 min. et 28 sec., une très belle performance. Ces trois participants sont licenciés à l'AS Port Autonome du Havre. ■

3 QUESTIONS À...

Omar SEDJAÏ

Organisateur de La Blévilaise

Depuis combien de temps organisez-vous la Blévilaise ?

Je l'organise depuis le début et je ne compte pas m'arrêter ! Je tiens à remercier les habitants de Bléville et l'association « Nouvel Élan » qui nous aide depuis cinq ans en prêtant ses locaux et en mobilisant ses adhérents pour l'événement : cela nous permet d'accueillir les participants à la fin de la course et de remettre les médailles à l'abri s'il pleut.

Comment ce partenariat avec Alcéane est-il né ?

Nous avons constaté qu'Alcéane soutenait la course « Les Foulées de la Fraternité » et cela nous a donné l'idée de contacter l'Office pour qu'elle supporte aussi notre projet.

Qu'est-ce qui vous motive dans l'organisation de cette course ?

J'aime cette discipline, je pratique la course à pied dans la région havraise et rouennaise tous les week-ends. Je connais bien les petits villages typiques. Bléville a la chance de posséder aussi un joli petit centre, animé et convivial, idéal pour organiser une course : cela dynamise et revalorise le quartier, je trouve ça important.



Pour défendre vos intérêts de locataire, éliez vos représentants au Conseil d'Administration d'Alcéane

Le Conseil d'Administration d'Alcéane est composé de vingt-trois membres, dont quatre administrateurs qui représentent directement les locataires. Son rôle est de définir la politique générale de l'Office, de voter son budget, de décider des nouvelles opérations (construction, achat...) et de fixer les montants des loyers en application de la réglementation.

Pourquoi voter ?

Votre vote permettra le renouvellement des représentants des locataires au sein du Conseil d'Administration.

Ce vote est très important car ces représentants défendront vos intérêts de locataire auprès d'Alcéane.

Qui peut voter ?

Tous les locataires ou sous-locataires n'ayant pas de dette à l'égard de l'Office.

Comment voter ?

Dans le courant du mois de novembre, vous recevrez par courrier un « kit de vote » comprenant une enveloppe préaffranchie et les bulletins de vote.

Vous n'aurez plus qu'à glisser le bulletin souhaité et le renvoyer par courrier. Le dépouillement se fera dans nos locaux, en présence des candidats et d'un huissier dans le courant du mois de décembre 2010.

à vendre

**Devenez propriétaire !
Alcéane met en vente
deux appartements**

Pour répondre à ces annonces
contactez le Service Vente au

0 232 850 850

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE



FORT DE TOURNEVILLE

Appartement T5 en rez-de-chaussée
exposé sud-ouest comprenant
entrée, cuisine, séjour/salon, grande
terrasse, 4 chambres, salle de bains,
wc, cave et séchoir. Parking collectif.
OFFRE 2010.1

129.000 euros hors frais



FORT DE TOURNEVILLE

Appartement T4 sans ascenseur
exposé sud-ouest comprenant
entrée, cuisine, séjour avec balcon,
3 chambres, salle de bains, wc, cave
et séchoir. Parking collectif.
OFFRE 2010.2

101.000 euros hors frais



sur internet...

PRATIQUE
Payez
votre loyer
en ligne !

À travers son site Internet, Alcéane vous propose de nombreux services et vous permet d'accéder en quelques clics à toutes les informations pratiques sur votre bailleur.

Vos services en un clic sur www.alceane.fr

- Payer votre loyer en ligne
 - Modifier vos coordonnées
 - Télécharger la demande de logement*
 - Nous contacter
- Mais aussi...
- Mieux connaître notre histoire, nos métiers, nos équipes...
 - Notre actualité
 - Les nouveaux projets

* Pour établir ensemble un premier contact et prendre en compte au mieux vos préoccupations, vous devrez déposer votre dossier complet au siège social ou dans une antenne de proximité.

home N°2 / Automne 2010 - Le magazine des locataires d'Alcéane, OPH de la Ville du Havre

Édité par Alcéane, 85 rue des Gobelins - B.P. 81 - 76050 Le Havre Cedex
Tél. 0 232 850 850 - Fax : 02 35 22 42 67
Numéro diffusé à 16.000 ex. / Dépôt légal à parution / ISSN : En cours
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-Pierre NIOT
RÉDACTEUR EN CHEF : Aldéric LESTERLIN
A PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Aurélie LOUIN
PHOTO DE COUVERTURE : Factor Studio
CONCEPTION GRAPHIQUE & RÉDACTIONNELLE : www.factorstudio.fr
Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.
Imprimerie La Petite Presse, Le Havre - www.petitepresse.fr

Alcéane
OPH DE LA VILLE DU HAVRE



cafétram

jeudi 25 novembre
16h30 - 19h30

Café Le Forum
7 place Raymond Queneau



Venez poser vos questions et échanger
avec l'équipe du Tramway autour d'un café